



Les Fiches Techniques de l'EFHM

à l'usage des parents d'élèves

FICHE

10



Comprendre le processus d'homologation – À quoi et à qui ça sert ?

Principes

07/02/2019

À quoi et à qui sert l'homologation ?

L'homologation permet aux élèves :

- de poursuivre un parcours sur programme français ; les élèves issus d'un établissement français à l'étranger homologué intègrent, sans examen de contrôle en France, un établissement public ou un établissement privé sous contrat et, à l'étranger, un autre établissement d'enseignement français homologué dans les limites de ses capacités d'accueil ;
- de passer les diplômes français en candidat scolaire ;
- de solliciter une bourse scolaire (élèves français).

L'homologation permet aux personnels :

- d'exercer dans un établissement français à l'étranger (expatriés et résidents) ;
- aux personnels de participer au plan de formation du réseau homologué selon les besoins identifiés.

L'homologation permet aux établissements :

- de bénéficier de l'accompagnement des inspecteurs de l'EN, de formateurs titulaires de l'EN et des postes diplomatiques ;
- d'intégrer un réseau et de participer aux actions proposées par le MEN, le MEAE, l'AEFE et la MLF ;
- de recruter des personnels titulaires de l'EN afin d'exercer leur fonction dans les seules classes homologuées.

Les principes

Les principes qui s'appliquent sont les principes fondamentaux du système éducatif français (cf. Code de l'éducation), appréciés dans le contexte de la législation locale et des accords signés entre la France et l'Union des Comores :

- Liberté, égalité, laïcité
- Organisation pédagogique et éducative
- Fonctionnement des établissements scolaires